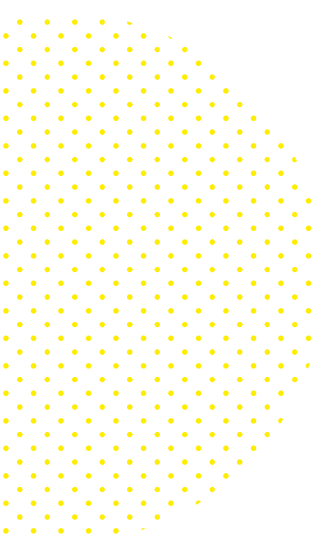




LA PLAINE DES CANTOUX

COMPTE-RENDU du 2^E ATELIER PARTICIPATIF



 **LE 12 AVRIL 2018
À LA MAIRIE D'ORMESSON-SUR-MARNE**

Dans le cadre de la création d'une Zone d'Aménagement Concerté sur le secteur des Cantoux, la Mairie d'Ormesson et l'Établissement Public d'Aménagement EPAMARNE ont souhaité engager une démarche de concertation afin d'élaborer ce projet avec les Ormessonnais. Le deuxième atelier participatif a été l'occasion d'échanger sur le thème du cadre de vie dans le futur quartier, et ainsi de réfléchir avec l'équipe-projet à des propositions d'aménagement.

REPRÉSENTANTS DE LA VILLE ET INTERVENANTS

Henri Caplain, Maire adjoint qui s'occupe de l'urbanisme et de l'aménagement

Hanadi Garabli, Responsable Projets Urbains, EPAMARNE

Florent Guth, Chargée de mission Innovation, EPAMARNE

Claire Gourdin, Responsable de l'urbanisme, Ville d'Ormesson-sur-Marne

Paola Marroquin, Chef de projet, ANMA

Romain Moreau, Directeur associé, Traitclair

Camille Tchounikine, Chargée de concertation, Traitclair



22 participants



INTRODUCTION

M. Caplain rappelle le contexte du projet et le périmètre de concertation, qui pourra être soumis à des évolutions si des personnes habitant le secteur souhaitent vendre leur propriété.

Il souligne que cette concertation a été souhaitée élargie par rapport à la concertation réglementaire. A la suite d'une première réunion publique et d'une balade urbaine, le premier des deux ateliers participatifs vient illustrer cette démarche de co-construction du projet avec les habitants.

UN POINT SUR LA CONCERTATION

Mme Tchounikine rappelle les différents temps de concertation qui se sont tenus à ce jour, avant de présenter les premiers retours de ces échanges.

1 RÉUNION PUBLIQUE LE 06 FÉVRIER

1 BALADE URBAINE LE 10 MARS

4 ENTRETIENS AVEC DES ACTEURS LOCAUX

1 EXPOSITION EN COURS EN MAIRIE

1 PERMANENCE EN MAIRIE LE 14 MARS

1 ATELIER PARTICIPATIF LE 29 MARS





RAPPEL DES ÉCHANGES DU DERNIER ATELIER MOBILITÉS



- Le problème des shuntés
- L'aménagement du carrefour Pince Vent - Cantoux
- Les transports en commun
- Le stationnement et dépose-minute

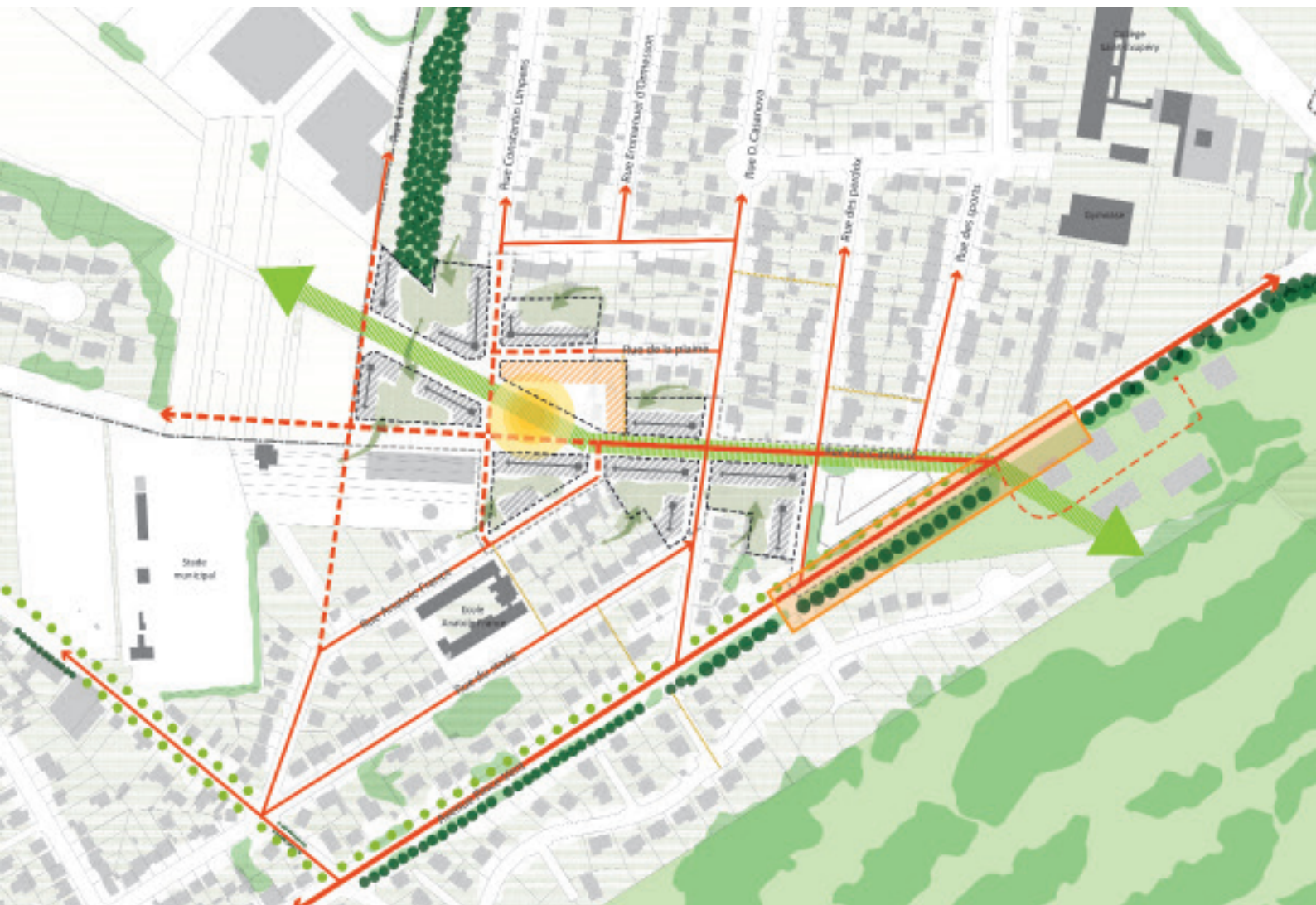


- Les pistes cyclables : avenue Pince Vent
- La desserte du Collège, Lycée, Centre commercial, gymnase...
- La liaison Golf - la Maillarde



- Des liaisons piétonnes dans le quartier
- La pacification de l'avenue Pince Vent

L'ATELIER N°2 : TRAVAIL SUR LES USAGES ET AMBIANCES



Mme Marroquin rappelle les enjeux d'un quartier courtois :

- Une circulation à apaiser, notamment, comme discuté lors du précédent atelier, au niveau du carrefour de la rue Casanova (plateau central) et de la RD111
- Pour les formes urbaines, un travail sur un épannelage des hauteurs, les vis-à-vis et les façades pour une meilleure intégration dans le tissu existant
- Des valeurs ajoutées pour les petits immeubles qui reprennent aussi les caractéristiques du tissu existant, comme par exemple des jardins intérieurs
- Une démarche environnementale prenant en compte toutes les questions d'insolation, de performance thermique...
- Un travail à réaliser sur la relation entre la rue et les coeurs d'îlots, sur laquelle portera en partie cet atelier



UNE DÉMARCHE " AMÉNAGEMENT ET SANTÉ "

Mme Guth rappelle que le projet comporte aussi un volet innovation sur la démarche d'aménagement et santé. Il s'agit d'une démarche UFS qui souhaite promouvoir un urbanisme favorable à la santé, notamment à travers le travail sur un quartier "no stress".

« Un urbanisme favorable à la santé implique des aménagements qui tendent à promouvoir la santé et le bien-être des populations, tout en respectant les trois piliers du développement durable.

Il porte également les valeurs d'égalité, de coopération intersectorielle et de participation.
» (OMS)

Cela se décline en plusieurs points :

- Les types de mobilités, de parcours et les conditions de trajet
- Les types de sensation (aménagement urbain plus ou moins enclin à provoquer du bruit, de la chaleur, des perspectives visuelles, etc)
- La force des liens sociaux, du sentiment de sécurité et d'accès à des commerces ou services de proximité



TRAVAIL PAR TABLES-RONDES

Les participants se sont divisés en deux groupes, autour de deux tables rondes. Le travail sur tables s'est effectué en plusieurs temps successifs autour de différents thèmes, avec pour supports un certain nombre d'images de références fournies par ANMA :

- **Les formes urbaines (bâtiments de logements, d'équipement scolaire, perspectives)**
- **Les espaces verts (voiries plantées, allée piétonne et cycliste, liaisons paysagères)**
- **Les espaces publics (voiries, placette au centre du quartier)**

TABLE N°1

Les formes urbaines

- Des variations dans les hauteurs : les participants ont privilégié des formes bâties qui réduisaient l'impression de densité ou d'un quartier "trop urbanisé". Ainsi au lieu d'un "front urbain" uni, ils ont préféré des bâtiments avec un épannelage varié et progressif (des petites hauteurs en face des pavillons, et des hauteurs plus importantes quand il n'y a pas de vis-à-vis existant).
- Dans la même optique, les participants ont souligné l'importance du travail sur les matériaux et les formes, afin de ne pas avoir une monotonie des bâtiments. Notamment, ils ont préféré ne pas avoir de bois, qui vieillit mal, mais plutôt une variation de matériaux avec des briques, des couleurs claires et de la pierre ; des variations sur la forme des toitures, etc.
- Par ailleurs, la volonté d'avoir des ouvertures entre les bâtiments va dans le même sens : des perspectives ouvertes vers des jardins en coeurs d'îlot renforceraient l'aération du quartier.
- Les participants ont ainsi préféré ces deux images de référence, qui représentaient le plus de variations urbaines et architecturales :



Les espaces verts et espaces publics

- Une question s'est posée en particulier au sujet de l'alignement sur rue. Au ni : les participants ont proposé qu'un espace planté soit réservé entre le bâtiment et la rue, au lieu que la façade et l'entrée soient positionnés directement sur le trottoir. Cela pourrait ainsi participer de la végétalisation et de la luminosité de la rue des Cantoux. Ils ont toutefois émis la condition que les copropriétés et/ou bailleurs devaient avoir à charge l'entretien de cet espace intermédiaire.
- Au sujet des rues du quartier, des considérations générales ont concerné : des trottoirs lisses, adaptés au cheminement des personnes à mobilité réduite (personnes handicapées, avec une poussette, etc), au contraire des entrées et bateaux qui sont aujourd'hui en pavé ; des dalles en béton, dont l'entretien sera facilité et à bas coût pour les services municipaux.
- Cependant les participants ont précisé qu'il serait intéressant de ne pas avoir le même type de traitement et d'ambiance dans toutes les rues. Par exemple, la rue des Cantoux, comme rue principale et de passage, devrait pouvoir comporter :
 - une piste cyclable, connectée à celle de l'avenue Pince Vent pour pouvoir aller jusqu'au feu à vélo
 - du stationnement le long des trottoirs, calé entre des arbres
 - des arbres avec des fosses larges pour en faciliter l'entretien, avec un système de pente très douce qui ferait ruisseler l'eau de pluie vers les fosses

- Au niveau de la placette centrale devant l'équipement scolaire, les participants ont demandé une cohérence entre le mobilier urbain et les usages que feraient les riverains sur cet espace :
- pour attendre les enfants à la sortie de l'école, des bancs larges, des petites tables où l'on puisse jouer aux dominos, aux échecs, des dessins de jeux au sol : plus que des aires de jeux ou un parcours sportif par exemple, une ambiance familiale, qui donne un sentiment de sécurité.
- cela veut aussi dire que cet endroit doit être visible, accessible, transparent et contrôlable depuis toutes les perspectives : qu'il n'y ait pas de recoins ou d'endroit un peu caché qui permette du squat (certains ont notamment rappelé les problèmes rencontrés au centre culturel). Certains ont même proposé d'y installer de la vidéosurveillance.
- par ailleurs, des plantations pourraient être réalisées dans et autour de la place, pour égayer l'espace et éviter qu'il soit trop minéral : des arbres, des plates bandes...
- Pour accéder à l'équipement scolaire, certains participants ont proposé qu'un cheminement piéton soit fait derrière l'école en passant par le terrain vide qui appartient aujourd'hui à la mairie.
 - Enfin, les participants ont demandé à ce que les locaux poubelles soient bien intégrés aux immeubles - ainsi qu'un local à vélo et poussettes - de manière à ne pas encombrer la rue avec des abris à poubelles. Les trottoirs doivent donc être assez larges et comporter des emplacements poubelles quand le camion-poubelles vient les chercher.

TABLE N°2

Les formes urbaines

- De même que sur la première table, les participants ont rappelé l'importance de varier les hauteurs en fonction des vis-à-vis, pour monter progressivement vers la Maillarde.
- Ils ont aussi proposé des variations dans les matériaux, couleurs et façades, de manière à ce qu'ils ne soient pas tous similaires (comme les pavillons autour), tout en conservant une cohérence d'ensemble.

Les espaces verts et espaces publics

- Les participants ont par ailleurs proposé des insertions végétales dans le bâti, à l'aide de percées visuelles, de perspectives sur l'allée plantée, etc, tout en évitant un côté trop foisonnant pour que l'entretien par la commune soit possible. Ils ont ainsi proposé des types de végétation qui vivent aux 4 saisons.
- Dans les rues, ils ont donc souligné qu'il ne faudrait pas trop bétonner pour conserver le caractère paysagé (des arbres, de la pelouse...). Cependant ils n'ont pas recommandé les pavés engazonnés, car une expérience assez mitigée existe déjà sur la ville.
- Certains ont également proposé des espaces pour les chiens, car beaucoup de voisins emmènent aujourd'hui leurs chiens sur la Maillarde.
- Au niveau de la placette ou de l'allée piétonne, les participants ont proposé des jeux pour enfants, de manière à ce qu'il y ait un temps et une place pour les enfants dans le quartier et dans l'espace public.

Autres propositions

- Certains participants sont revenus sur la possibilité d'insérer des commerces en rez-de-chaussée dans le quartier. Cependant, est précisé que cela n'est pas prévu aujourd'hui sur le projet du fait de la faible densité. Ce n'est qu'en augmentant la densité qu'il pourrait y avoir des services de proximité, par exemple une conciergerie. Les locaux commerciaux ne sont pas possibles à cette échelle, et cela apparaît également contre-productif par rapport aux commerçants déjà présents sur le quartier (place Henri Dunant).
- A également été précisé que dans chaque ilot est prévue une recharge électrique en sous-terrain pour les voitures électriques ; cela est en étude sur la voie publique.
- Enfin, certains participants ont demandé s'il y avait une réflexion pour en faire un écoquartier (pour des thématiques telles que la gestion des déchets, la géothermie, etc). La maîtrise d'ouvrage a précisé qu'ils avaient réalisé des études environnementales, mais qu'il n'y avait pas assez de densité pour pouvoir apporter ces réseaux et équipements sur le quartier de manière rentable.



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS



25 MAI

Réunion publique - Fête des voisins



SEPTEMBRE

Réunion publique de restitution

